

A l'attention de Karlos Vansteenkiste, Véronique
Cloquet, Sigrid Vanthuyne et Fanny Demaré,
Ex-membres de la Commission d'Agrément,

Le 14 mai 2025,

Chers membres honoraires de la Commission d'Agrément,
Chers amis et amies,

Le 16 mars dernier, jour de l'Assemblée Générale de la Fédération Belge de Shiatsu, votre mandat de président et membre de la Commission Agrément s'est achevé, comme le prévoient nos statuts, en même temps que celui des membres du Conseil d'administration.

Votre mandat n'a pas été facile: vous avez régulièrement été confronté.es à des difficultés dans la communication de pièces nécessaires au traitement des dossiers. Les règles statutaires vous ont régulièrement paru difficiles à comprendre ou à interpréter. Parfois les règles mêmes vous paraissaient injustes ou inéquitables.

Dans un tel contexte, vous avez pourtant cherché à remplir votre fonction pendant plusieurs années sur une base tout-à-fait volontaire.

Malgré les difficultés précitées, vous avez permis à la FBS d'avancer vers la réalisation de sa mission, et en particulier en faveur de l'élévation de la qualité du shiatsu et de ses praticiens dans notre pays.

Depuis quelques jours, une nouvelle Commission d'Agrément est enfin désignée. Elle est composée à ce stade de Dominique Respens (présidente), Marjan Ledent et Peter Albrecht.

Au nom des membres de la nouvelle Commission d'Agrément et du Conseil d'administration nouvellement élu de la FBS, je tiens à vous remercier chaleureusement pour le travail accompli et pour votre dévouement.

Avec toute mon amitié,

Sylvia Collins,
Présidente de la Fédération Belge de Shiatsu